



Etude d'optimisation de la gestion des déchets ménagers valorisables – Plan d'actions

Principe

L'étude SAEML Mont-Dore vise à établir un plan d'actions stratégiques 2017 en vue d'optimiser le captage et la qualité des déchets ménagers collectés en porte à porte et traités au centre de tri.

L'étude comporte 3 volets principaux :

- Analyse quantitative
- Analyse qualitative
- Plan d'action (augmenter le taux de captage des déchets ménagers recyclables et en améliorer la qualité).

Description

La SAEML Mont-Dore Environnement mèneras sur 7.5 mois des actions de communication de proximité secteur par secteur. Les gains attendus à l'horizon 2018-2019 de cette action sont un captage de + 100 tonnes par an de DMA supplémentaires avec un taux de refus d'environ 15%. C'est dans ce contexte que la SAEML Mont-Dore Environnement souhaite mener une étude portant sur un diagnostic de la gestion des déchets ménagers recyclables du Mont-Dore, en raison principalement des quantités et la qualité des déchets prélevés peu satisfaisants, constatés sur les quatre derniers exercices (2013 à 2016) et agir sur la base d'un plan d'actions



Eléments techniques / Mise en œuvre

L'étude comporte 3 volets principaux :

- Analyse quantitative, Effectuer une analyse quantitative des données visant à réaliser un état des lieux sur les tonnages de matières prélevées de 2013 à 2016.
- Analyse qualitative, Une analyse qualitative des données visant à identifier des leviers d'optimisation.
- Plan d'action, Etablir un plan d'action visant à augmenter le taux de captage des déchets ménagers recyclables et en améliorer la qualité).

Plan d'action :

- Augmenter la valorisation de la matière collectée
- Optimiser la collecte sélective
- Améliorer la qualité des matières recyclables collectées

Eléments financiers

L'investissement de départ est de 15 525 000 Frs CFP.

Subvention ADEME-PS

Le comité de gestion ADEME-PS a aidé à la réalisation du projet à hauteur de 70% soit 10 867 500 Frs CFP.

Résultats / Bilan

- Augmentation du nombre des collectes sélectives et de la quantité des DMA
- Amélioration de la qualité des matières collectées porte à porte : diminution des taux de refus de tri à environ 15% en 2 ans et passage à un captage global de DMA à 465 tonnes/an dès les exercices 2018/2019
- Amélioration de la compréhension et de la sensibilisation de la population aux tris des déchets ménagers.

Maitrise d'ouvrage :

SAEML Mont Dore Environnement

José Blum jblum@montdore-environnement.nc

Partenaires du projet :

Province Sud

Direction de l'environnement

20 34 00

denv.contact@province-sud.nc

ADEME

Environnement.caledonie@ademe.fr

24 35 17